Trente-neuvième Année — N° 121 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 1er MAI 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 30 AVRIL 1894

CONDAMNÉ A MORT

Le jury de la Seine a prononcé sans hésitation l'arrêt qui condamne l'anarchiste Emile Henry à la peine de mort.

Il ne pouvait en être autrement.

Le cynisme de l'accusé, la forfanterie féroce avec laquelle il se glorifiait de ses crimes étaient autant de circonstances aggravantes.

Ces fanatiques de la dynamite obligent la société à user contre eux de la loi terrible du talion.

Qu'ils en portent toute la responsabilité ! Emile Henry a voulu jouer jusqu'au bout le rôle qu'il s'était tracé.

Il a fait du banc d'infamie où il était assis une tribune de l'anarchie et a exposé tout au long la détestable doctrine qui prétend refaire la société par le meurtre et la dévastation.

La société est assez forte pour se défendre contre les scélérats qui lui ont déclaré la guerre.

Elle sera sans pitié pour les misérables qui sèment la mort sur leurs pas, et lorsqu'ils tuent sans raison pour le seul plaisir de faire le mal et de répandre la terreur autour d'eux, elle a le droit de les anéantir à son tour comme des monstres dangereux.

Maintenant, faut-il espérer que ces actes de rigoureuse justice auront une influence xemplaire ? C'est bien peu probable.

Emile Henry, avec son attitude et son langage d'apôtre de sang prêchant la destruction sociale, aura encore des imitateurs et des disciples, et il faudra enfin comprendre que ce n'est pas la condamnation de quelques anarchistes militants qui sauvera l'ordre social.

LE 1er MAI

Paris, 29 avril. — La Ligue démocratique des écoles a décidé de se joindre au groupe des étudiants collectivistes qui, comme nous l'avons dit, enverra une délégation au groupe socialiste de la Chambre. M. Viviani, député, secrétaire du groupe socialiste de la Chambre, en a été informé. Les dix délégués des étudiants socialistes se présenteront au Palais-Bourbon entre deux et trois heures, après-midi.

Paris, 29 avril. — Le groupe socialiste « la Commune révolutionnaire », dont l'un des principaux membres est M. Protot, ancien membre de la Commune, a décidé de faire paraître un troisième journal à l'occasion du 1er mai. Ce sera un journal de protestation contre la manifestation. M. Protot, à qui nous avons demandé quelques renseignements à ce sujet, nous a dit :

« La manifestation du 1er mai est une idée d'outre-Rhin. Ne serait-ce que pour cette raison — et il y en a bien d'autres — je la combattrais, car, en socialiste français et en bon républicain, je considère l'influence marxiste comme néfaste.

» Je suis fixé sur la valeur de la protestation de Liebknecht contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Je connais son patriotisme et celui de son ami Bebel, et je combattrai toujours de toutes mes forces ces gens qui, sous couleur d'internationalisme, s'immiscent dans notre politique intérieure et sont, chez eux, plus patriotes que l'empereur.

» Notre journal dévoilera ces agissements, réfutera l'efficacité des Trois-Huit, s'élèvera contre la mauvaise tactique du parti ouvrier, ses fausses théories, et surtout, je vous l'affirme, publiera des documents écrasants sur les chefs du socialisme germanique. »

LE SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Paris, 29 avril. — Le président de la République a visité, cet après-midi, le Salon des Champs-Elysées. Accompagné du général Borius et des officiers de sa Maison militaire, il est arrivé à deux heures au Palais de l'Industrie, où il a été reçu par M. Bonnat, président de la Société des artistes français, et par les membres du bureau de la Société. MM. Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts; Henry Roujon, directeur des beaux-arts; Bénédite, conservateur du Luxembourg; Jules Comte, directeur des bâtiments civils; plusieurs ministres, des députés, des membres de l'Institut assistaient également à cette réception qui, malgré le mauvais temps, avait attiré un public nombreux et public d'artistes surtout. Remarqué : MM. Paul Dubois, Daumet, Chartran, Benjamin Constant, Henner, Paul Maurou, Alp. Lamotte, Roybet, Albert Maignan, Vuillefroy, Rochegrosse, Frémiet, Carlès, Barrias, Boucher, Bartholdi, etc.

La visite du Président de la République s'est terminée par un lunch offert par la Société des artistes dans le grand salon de repos du premier étage.

Demain, vernissage. Mardi, ouverture officielle.

***

Paris, 29 avril. — L'Exposition de la Société des Artistes français comporte, en chiffres ronds, 1.900 tableaux et 1,000 sculptures.

L'impression générale résultant d'une première et rapide inspection ne diffère pas sensiblement de celle de l'an dernier. Un ensemble assez médiocre d'où émergent, parmi un certain nombre d'œuvres à effet destinées à flatter le goût ou la sensualité du public, de trop rares morceaux de réelle valeur.

Au Palais de l'Industrie, comme au Champ de Mars, il faut noter l'effort souvent heureux des artistes étrangers tels que MM. Brangwyn, Munkacy, Lorimer, Kay, etc., pour rivaliser avec les plus en vue de nos compatriotes.

Passant en revue les envois les plus marquants de ces derniers nous citerons :

Sur le palier du grand escalier un superbe vitrail de M. Maignan, consacré à la glorification de Jeanne d'Arc et destiné à la cathédrale d'Orléans.

Dans le salon d'honneur : *La Couronne de Toulouse*, peinte pour l'hôtel de ville de Toulouse par M. Debat-Ponsan. *Les Gloires lyonnaises* où M. Fournier a réuni, pour la préfecture de Lyon, les illustrations locales depuis Marc-Aurèle et Suchet jusqu'à Mme Récamier, Ampère et Pavis de Chavannes. *Le Chevalier aux fleurs* de M. Rochegrosse est une allégorie wagnérienne qui n'ajoutera rien à sa réputation.

Salle 9. Une *Lola*, de Henner, toujours charmeur. — Salle 14. De bons paysages, d'Harpignies. — Salle 15. Fantin-Latour : *Les Troyens à Carthage* et l'*Aurore*. — Salle 19. De Clairin, une *Fantasia* marocaine endiablée. — Salle 23. *Les victimes du devoir*, de M. Detaille, symbolisées par un pompier mort au feu emporté par ses camarades. Un des meilleurs morceaux du Salon. — Salle 27. Portrait de M. Carnot, par Chartran, qui a fait ce qu'il a pu pour animer son modèle.

Salle 18 : *D'exquis crépuscules de Pointelin*. — Salle 14 : Une toile vibrante et dramatique de J.-P. Laurens : *L'entrevue de Napoléon Ier et de Pie VII*. — Salle 30 : Un beau plafond de Bonnat et, du même, un excellent portrait du prince de Monaco. — Salle 26 : *Le Rhône et la Saône* (bien pâles), de Comerre. — Salle 36 : Une vue ensoleillée du port de Marseille, par Vollon, qui s'est surpassé.

A la sculpture, on remarque les envois de MM. Falguière, Bartholdi, Frémiet, Barrias, etc., etc., et l'absence de MM. Paul Dubois et Mercié.

LES MINISTRES A LYON

INAUGURATION DE L'EXPOSITION

Incidents

Nous avons donné, hier, une dépêche sur l'arrivée à Lyon, de M. Casimir Périer, accompagné de MM. Burdeau et Marty. Il s'est produit, à la sortie de la gare, des incidents que l'*Agence Havas* communique en ces termes :

« Aux fenêtres des bureaux d'un journal hebdomadaire situés place Carnot, on pouvait voir des banderoles tricolores sur lesquelles on lisait : « Vive l'archevêque ! » On a aussi lancé de petits papiers bleu, blanc et rouge portant diverses inscriptions, notamment celles-ci : « Vive l'archevêque ! A bas la franc-maçonnerie ! Paix et justice ! Vive Coullié ! Vive la France ! Vive la Russie ! »

» Une autre maison de la place et plusieurs de la rue Victor Hugo avaient aussi arboré des banderolles avec les mêmes inscriptions. Au coin de la place Bellecour, devant la préfecture, des jeunes gens postés sur le trottoir ont lancé dans les voitures des petits carrés de papier en tout semblables à ceux qui étaient partis des fenêtres de la place Carnot; ils ont crié : « Vive l'archevêque ! » *Quelques-uns ont sifflé.*

» Une vingtaine d'arrestations ont été opérées pour tapage et infraction à l'arrêté municipal interdisant les confetti. Les individus arrêtés seront relâchés après constatation de leur identité. »

Un de nos correspondants particuliers nous télégraphie à ce sujet :

« L'attitude de la foule, sur tout le parcours du cortège a été glaciale. Pas une tête ne s'est découverte. Aux cris de « Vive la République » ont répondu des cris ininterrompus de « Vive l'archevêque! Vive Mgr Coullié ! » Sur plusieurs points des bordées de sifflets très nourries ont salué les landaus ministériels.

» Beaucoup d'habitants s'étaient munis de petits carrés de papier bleu, blanc et rouge sur lesquels étaient imprimées les inscriptions suivantes : « Vive l'archevêque ! — Vive Mgr Coullié ! — Vive la France ! — Paix et Justice ! — A bas la franc-maçonnerie ! etc... » Ces confetti d'un nouveau genre étaient lancés des fenêtres et tombaient à flots pressés dans les voitures de M. Casimir Périer et de ses collègues qui en étaient littéralement inondées.

» Place Carnot, à la sortie de la gare, on remarquait une immense bande de calicot portant en grosses lettres « Vive l'archevêque ! Vive la France libre ! » tendue sur un balcon du 3e étage d'où les confetti pleuvaient.

» Les manifestants arrêtés l'ont été pour avoir poussé le cri de « Vive l'archevêque ! »

» L'abstention caractéristique du clergé aux réceptions officielles—abstention que ne suffit pas à *expliquer* l'absence de Mgr Coullié, puisqu'en pareil cas il est d'usage que le chef du diocèse soit remplacé par un vicaire général — a été très remarquée. »

LA JOURNÉE DE DIMANCHE

La matinée

Paris, 29 avril. — M. Charles Dupuy, président de la Chambre, est arrivé cette nuit à 4 heures. Il est descendu à l'Hôtel-de-Ville.

Dès la première heure ce matin les membres du Comité central électoral sont allés rendre visite à M. Burdeau, leur député, qu'ils ont félicité de son budget, « œuvre véritablement sortie des entrailles de la démocratie. »

Le Président du Conseil, le Ministre des finances et le Ministre du commerce ont ensuite reçu le gouverneur militaire de Lyon et tous les officiers de la garnison.

Le général Voisin, commandant le 14e corps, s'est exprimé en ces termes :

« J'ai l'honneur de vous présenter les officiers de mon état-major, ainsi que les officiers de ma garnison. Tous ces messieurs ont le sentiment profond et élevé de leur devoir; ils sont animés du patriotisme le plus ardent et le plus pur; le pays peut compter sur leur entier dévouement comme il peut compter sur le mien. »

Le Président du Conseil a répondu en rappelant les sacrifices que le pays a faits pour son armée: Celle-ci, de son côté, lui a donné tout son esprit de discipline, de dévoûment et d'abnégation.

Au cours de la réception, M. Casimir Périer a félicité à plusieurs reprises le 14e corps de son admirable tenue et du sentiment élevé qu'il a de ses devoirs.

Aux officiers d'artillerie il a rappelé qu'un des siens avait fait partie de leur corps.

Aux officiers de gendarmerie il a dit : « La gendarmerie en France est très légitimement populaire. »

Aux officiers de la réserve et de la territoriale : « Je sais que le pays peut compter sur vous comme sur vos camarades de l'armée active. »

Le président du conseil a ensuite reçu les sociétés de sauvetage, de tir, de gymnastique, le bureau de l'Association des étudiants. A la société du Dauphinois il a *rappelé qu'il était le compatriote.*

Les ministres, accompagnés des autorités, se sont ensuite rendus à l'hôpital de la Croix-Rousse. Le trajet s'est effectué par une pluie battante.

Les cris de « Vive la République ! Vive Burdeau ! Vive Casimir Périer ! » ont salué le passage du cortège. Les maisons étaient pavoisées.

Les ministres, conduits par M. Sabran, président de l'administration des hospices, ont visité plusieurs salles de malades, aménagées d'après les dernières règles de la méthode antiseptique, enfin la salle des conférences pratiques où les Sœurs des hospices civils viennent recevoir des chefs de service un enseignement très complet sur leurs fonctions.

Le président du conseil a félicité la doyenne des religieuses qui compte 54 ans de services hospitaliers. Il a laissé une offrande pour améliorer l'ordinaire des malades.

Un déjeûner de 80 couverts offert par la municipalité a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville.

Aucun toast n'a été prononcé.

L'inauguration de l'Exposition

Les discours

A deux heures a eu lieu l'inauguration de l'Exposition. M. Gailleton, maire de Lyon, a pris le premier la parole.

Il a remercié d'abord les ministres d'avoir bien voulu rehausser de leur présence cette grande fête du travail et de la paix (*sic*).

Puis il a fait l'éloge de l'Exposition dont la magnificence atteste l'activité féconde et la puissance industrielle de la grande région lyonnaise.

Il a exprimé la reconnaissance de la population pour les promoteurs de cette œuvre considérable ainsi que pour ceux qui l'ont menée à bien, et pour les exposants, au concours empressé de qui elle doit son importance et son éclat.

« Nous avons la certitude, a-t-il dit, d'avoir fait une œuvre profondément démocratique et essentiellement utile. Nous avons réuni d'une façon plus saisissante qu'on ne l'avait peut-être jamais fait, ce que produit l'organisation du travail moderne, ce qu'espèrent et ce que peuvent légitimement espérer ceux qui attendent et recherchent une modification des conditions de ce travail, et enfin les manifestations de cette science par qui seule peut se faire la paix sociale et par qui le monde d'hier *et d'aujourd'hui sera uni moralement au monde de demain.* »

S'adressant au ministre du commerce, le maire a dit :

« Vous avez bien fait de venir pour prouver que le gouvernement de la République, comprenant que l'Etat est fait de la collectivité des intérêts de la nation, ne redoute pas les tentatives raisonnables d'une judicieuse décentralisation.

» Nous sommes tous ici les admirateurs fervents du génie du grand Paris, de l'éclat de sa civilisation, de la grandeur historique de son rôle, mais nous demandons que les foyers de la science, des arts, de l'industrie, brillent sur tous les points du territoire ».

M. Gailleton a terminé ainsi :

« Au nom du Conseil municipal de Lyon, je déclare ouverte l'Exposition, qui attestera une fois de plus la puissance économique de la France et dont l'écho pacifique traversera les frontières. »

Dans sa réponse, M. Marty, ministre du commerce, s'est borné à vanter l'industrie lyonnaise de la soie, et à féliciter les admirables ouvriers sur lesquels « *on doit veiller avec un soin jaloux* », à parler des établissements industriels de la région; il a déclaré que l'exposition est de nature à développer les affaires commerciales et à faire honneur à un grand pays comme le notre. Bref, il n'est pas sorti du terrain purement local, et n'a pas abordé, ce qui eût été de son ressort, un des problèmes économiques du moment.

Le banquet

Lyon, 29 avril. — Au banquet, offert par la municipalité aux ministres, M. Rivaud, préfet du Rhône, a porté le toast traditionnel en l'honneur de M. Carnot, puis M. Gailleton, maire, a dit :

» La population lyonnaise, si fermement républicaine, si ardente dans sa foi démocratique, si passionnée pour la marche en avant, et pourtant si prudente et si pondérée dans ses actes, est heureuse de saluer les membres du gouvernement, auxquels incombe le fardeau de préparer les lois inspirées par cet esprit de justice, d'amour des classes laborieuses, qui sera la caractéristique de l'ère nouvelle.

» Les grandes manifestations du travail et de l'activité humaine ne sont-elles pas la preuve vivante, irréfutable de la nécessité impérieuse, primordiale de l'entente, de l'harmonie qui doit régner entre les citoyens, et les faire concourir au même but. (Approbation).

» C'est par l'union, la concorde, la juste protection accordée à tous, que se réalisera le progrès, et non par la création de prétendues classes, qui n'aurait d'autres résultats que la division des citoyens en factions ennemies.

» Le gouvernement de la République, alors que menacé par la coalition des partis monarchiques, luttait pour l'existence, a pu néanmoins accomplir nombre de bonnes et utiles réformes, nous donner ces grandes lois de l'enseignement et de l'armée.

» Aujourd'hui que le régime républicain est définitivement fondé, que ses adversaires sont réduits à l'impuissance, il tiendra à honneur de doter le pays d'institutions vraiment démocratiques, telles que la réforme de l'impôt, la suppression des octrois.

» Mais ces transformations, ces réformes ne sauraient s'accomplir que pacifiquement, en suivant une méthode scientifique, par un ministère stable à des idées nettement arrêtées, auquel on ne marchande pas les moyens d'exécution.

» Les agitations bruyantes et brouillonnes sont fatalement stériles, les atteintes à la liberté du travail, les appels à la violence, à la révolution, au mépris des lois, sont les obstacles les plus sûrs à tous progrès, à toute marche en avant.

» Tous les groupes, toutes les nuances de partis politiques, même ceux qu'on devrait s'attendre le moins à voir en cette affaire, rivalisent de zèle pour élaborer des programmes et protester de leurs intentions réformatrices.

» Discutons moins, agissons, effaçons ces appellations de modérés, de radicaux, de socialistes, de progressistes et autres ; contentons-nous d'être simplement républicains et de n'avoir qu'un but, qu'une pensée : assurer la prospérité, la grandeur et la sécurité de la Patrie, de notre chère France. »

M. Charles Dupuy, président de la Chambre, a ensuite porté un toast à la municipalité Lyonnaise, à la ville de Lyon, sans faire aucune allusion au rôle de la Chambre des députés, dont le maire avait parlé à mots couverts ; il a invité les habitants de Lyon à pratiquer l'union de l'idéal et du réel, vertus nécessaires d'une démocratie à laquelle certains critiques prévenus dénient le pouvoir et presque le droit de s'élever au dessus des préoccupations matérielles.

DISCOURS DE M. CASIMIR PÉRIER

M. Casimir Périer prononce ensuite, au milieu de l'attention générale, le long et important discours attendu et dont voici les principaux passages :

» Nous saluons, en vous, des citoyens capables de respect pour toutes les convictions, réservant leur estime à ceux qui pensent tout haut, à ceux qui marchent tout droit, et, au seul mot de patrie, élevant assez haut leurs âmes pour ne plus entendre ni les querelles de parti ni les disputes de personnes.

» S'il est légitime que les républicains se souviennent qu'ils ont été longtemps des hommes de lutte marchant à la conquête des libertés publiques, plus habitués à l'opposition qu'au gouvernement, ils savent bien aujourd'hui que, responsables de la France, ils ont de nouveaux devoirs à remplir; qu'ils ne voient pas dans le pouvoir un adversaire, qu'ils y trouvent la volonté et l'action quotidienne au service de toutes les doctrines de la Révolution.

» Le gouvernement qui est devant vous n'a qu'une ambition, c'est que la démocratie triomphante se reconnaisse en lui.

» Ce serait bien mal répondre aux vœux et à l'attente du pays, de ne rien affirmer, de ne rien entreprendre, de ne rien oser.

» Ce serait bien mal connaître et bien mal comprendre notre époque de fermer la porte aux espérances.

» De grands devoirs s'imposent à l'Etat. Pour défendre au dehors les intérêts et la dignité de la France, il ne suffit pas d'être ministre, il faut puiser dans la nation et obtenir de ceux qui la représentent, autre chose qu'une autorité précaire, qu'une confiance marchandée.

»Puissions-nous prouver que ce n'est pas contre le gouvernement mais avec son concours, par son initiative que les réformes peuvent s'accomplir.

» J'entends souvent associer l'idée d'autorité et celle de réaction. Rien de plus faux. »

Le président du Conseil fait ensuite l'énumération des projets dus à l'initiative du gouvernement, depuis cinq mois qu'il est aux affaires. Il qualifie d'ingénieuses, sages, généreuses et fécondes les réformes introduites dans le projet de budget par le ministre des finances, les modifications profondes dans l'assiette des contributions directes, la suppression de l'impôt des portes et fenêtres, le relèvement sans inquisition ni vexation de la part contributive de ceux qui ont plus que le nécessaire et qui acquittent l'engagement pris par le Cabinet de soulager les déshérités de la fortune en atteignant la richesse acquise.

» Les sentiments qui animent les Chambres nous autorisent à compter pour cette œuvre de vraie démocratie sur leur concours: mais l'Etat serait impuissant si les assemblées départementales et communales n'avaient pour l'y aider de généreuses audaces pour rendre cette œuvre durable et féconde.

» Il faut de toute nécessité réformer nos mœurs en même temps que nos lois. Il faut que les privilégiés de la vie, ceux qui jouissent du superflu, se fassent une notion plus large des obligations sociales, qu'ils se résignent à assumer une part un peu plus lourde des charges publiques, pour soulager ceux qui achètent le pain de la famille avec le salaire quotidien.

» Nous nous efforcerons, avec la conscience du rôle qui incombe à ceux qui, étant un gouvernement, doivent répudier les passions étroites des partis : nous nous efforcerons de rompre les classifications arbitraires, de détruire toutes les coteries, de convaincre et d'apaiser.

» L'ambition suprême de celui qui aime son pays et qui est pour toujours attaché à la même cause, c'est de grouper autour du même drapeau tous les enfants de la commune patrie.

» Nous voulons que la République, fille de 1789, triomphant enfin du despotisme infernal et de la tyrannie démagogique, offre au monde le spectacle d'une unité morale si fortement constituée, qu'elle ait le droit de ne rien craindre et de tout espérer. »

Un incident s'est produit au moment où le président du Conseil prononçait cette phrase au début de son discours : « Le gouvernement qui est devant vous n'a qu'une ambition, c'est que la démocratie triomphante se reconnaisse en lui.»

Le directeur d'un journal socialiste de Lyon a interrompu le président du conseil en criant : « Pas de politique ! »

L'auditoire a aussitôt fait entendre des protestations. *L'interrupteur* a été entouré et on voulait l'expulser.

M. Casimir Périer a dû attendre quelques instants que le calme fût rétabli pour continuer son discours, déclarant au préalable que respectueux de la démocratie, il n'a pas cru porter une atteinte quelconque à la liberté des opinions.

L'incident a produit une vive sensation et on le commentait diversement après les différents discours.

Lyon, 29 avril. — Les ministres et députés sont partis ce soir à minuit, de manière à assister demain à la séance de la Chambre.

L'AFFAIRE ÉMILE HENRY

Mme Henry

Paris, 29 avril. — On sait que Mme Henry, après qu'on lui eut interdit l'entrée de la salle des assises, se réfugia, sur les conseils de M. Cochefert, commissaire divisionnaire, dans la petite salle des gardes, proche de l'escalier réservé aux témoins. Un inspecteur de la Sûreté avait reçu ordre de la surveiller étroitement, afin qu'elle ne tentât point de pénétrer dans le prétoire ; cependant, à deux reprises, Mme Henry s'est élancée dans l'escalier en s'écriant : « J'ai le droit de voir mon fils, j'ai le devoir de l'arracher à la mort: oh! mon Dieu! pourquoi ne veut-il pas que je le sauve! »

Ramenée dans le petit local, où on l'avait priée, avec beaucoup de courtoisie d'ailleurs, d'attendre l'issue du procès, Mme Henry s'exclama : « Pourquoi n'est-il pas mort? S'il avait été tué comme Pauwels, nous ne serions pas déshonorés. Combien mon fils, ajoute-t-elle, aurait mieux fait de mourir quand la fièvre typhoïde l'épargna il y a neuf ans.

» Toutes les paroles qui sortent de ses lèvres prouvent son inconscience; on dirait que c'est une volonté étrangère qui le domine. J'y ai pensé bien souvent, monsieur. Quand il avait quinze ans il s'occupait beaucoup de spiritisme et d'hypnotisme et je suis convaincue qu'on lui a suggéré son crime. »

On eut beaucoup de peine à calmer la pauvre mère. Les deux personnes qui avaient tenu à l'assister dans ces circonstances douloureuses s'y employèrent de leur mieux. Ce fut l'une d'elles, la jeune fille, qui vint annoncer à Mme Henry la terrible condamnation qui venait de frapper son fils. « Ils me prennent mes deux enfants, s'écria la malheureuse femme dans un immense accès de douleur ; je n'avais pas mérité cela. »

Comme les personnes présentes s'efforçaient de la consoler, elle ajouta dans une nouvelle crise de sanglots : « Et dire que s'il avait voulu j'aurais pu le sauver: il n'a même pas eu de pitié pour sa mère. »

Mme Henry, défaillante, quitta le Palais avec ses deux amies, recueillant sur son passage les marques de douloureuse sympathie des personnes que ces incidents avaient émues jusqu'aux larmes.

Détails complémentaires

On a également beaucoup remarqué au fond de la salle des assises une jeune femme à la mine un peu excentrique, sur laquelle Emile Henry a obstinément attaché son regard au moment de la lecture du verdict. C'est à cette jeune femme que le président prononcé adressait des vers élégiaques et des madrigaux d'une sentimentalité naïve peu de temps avant l'attentat du café *Terminus*.

On sait aussi que lorsque le président des assises, M. Potier, eut donné lecture aux jurés des cas de culpabilité sur lesquels ils avaient à se prononcer, il annonça que l'audience était suspendue pour permettre aux jurés de délibérer, et s'adressant aux gardes qui entouraient Emile Henry : « Gardes, emmenez le condamné », dit-il. « Comme il est pressé, » remarqua même Emile Henry avec un pâle sourire.

Me Hornbostel, avocat d'Henry, voit là un cas infaillible de cassation: mais Henry a déclaré ne pas vouloir signer son pourvoi.

A la Conciergerie

Aussitôt l'arrivée du condamné à la Conciergerie M. Fabre, directeur de la prison, est venu le voir ; il l'a trouvé fumant une cigarette : « Vous devez être fatigué et avoir faim, Henry, » lui a-t-il dit.

— Ma foi non, je n'éprouve aucune lassitude et je n'ai pas grand'faim ; en revanche j'ai très soif.»

Le dîner de l'anarchiste avait été servi à l'avance: il se composait d'un plat de rosbif à la purée de pommes et de macaroni au gratin, comme dessert du fromage de gruyère; une bouteille de bon vin et une carafe pleine d'eau complétaient le repas.

« Diable! quel festin, s'écria Henry en prenant place à la table. C'est vraiment dommage que je n'aie pas d'appétit. Ce n'est pourtant pas l'émotion qui me l'a coupé. Je vais me rattraper sur le vin. » Et en disant cela il remplit son verre de vin largement additionné d'eau. « A votre santé, Monsieur le directeur, fit-il en buvant. »

Pendant son repas, Emile Henry causa tranquillement avec ses gardiens, auxquels il raconta d'une façon pittoresque la physionomie des débats, critiquant fortement l'avocat général, sans un mot de reproche à l'adresse du jury : « Tous ces gens-là, voyez-vous, sont inconscients, dit-il à ses gardiens; ils sont mûrs pour la mort et les compagnons se chargeront de les détruire ! »

Transfert d'Henry à la Roquette

Hier soir, à neuf heures quinze, Emile Henry a été transféré à la Grande Roquette et interné dans une des cellules réservées aux condamnés à mort.

Fortuné Henry a été prévenu par dépêche, à la prison de Clairvaux, de la condamnation de son frère.

La mère d'Emile Henry est retournée samedi soir à Brévannes où l'on sait qu'elle habite avec son troisième fils. Elle paraît inconsolable de la condamnation d'Emile; elle ne fait que répéter :

« Qui aurait cru qu'il en viendrait là ? De son frère Fortuné, je ne serais attendue à tout, mais lui, si doux, si aimant et qui avait des goûts si aristocratiques (*sic*) ! »

Si Henry persiste, comme il l'a déclaré samedi soir à plusieurs reprises, à ne pas signer son pourvoi en cassation, il faut s'attendre à une exécution très prochaine.

Les journaux

Paris, 29 avril. — Le verdict du jury de la Seine est approuvé par toute la presse du matin et du soir, à part les feuilles telles que la *Petite République* qui, on le prévoyait, émettent des critiques. Mais l'accord, sauf cette dissonnance, est unanime à féliciter le jury d'avoir prononcé l'élimination de la société de ce dangereux et hameux criminel, véritable dilettante de l'assassinat.

Le Sanatorium des abattoirs de la Villette

Nous avons publié dernièrement un article à propos de l'épidémie de fièvre aphteuse qui se serait déclarée sur les moutons entrés au Sanatorium des abattoirs de la Villette. Notre impartialité nous commande de publier la rectification suivante qui nous est adressée de Paris :

« On a constaté, en effet, cinq cas de fièvre aphteuse le vendredi 6 avril, mais *pas cinq le 5 avril et huit cent soixante-douze le lendemain.*

» Le troupeau dans lequel se trouvaient les cinq moutons aphteux se composait de huit cent soixante-douze tête: c'est probablement de là qu'est venue la confusion.

» Le samedi 7 avril, il n'y a eu visite d'une commission de vétérinaires de l'Ecole d'Alfort : seul, M. Nocard, professeur à l'Ecole d'Alfort, est venu voir les cinq moutons saisis la veille, comme aphteux.

» Aucune commission, pas plus que M. Nocard, d'ailleurs, n'a donc constaté que les trois cinquièmes des animaux étrangers présents au Sanatorium, le samedi 7 avril, étaient atteints de la terrible maladie ; il aurait été difficile, au surplus, de faire une pareille constatation puisque, ce jour-là, aucun cas de fièvre aphteuse n'a été relevé au Sanatorium, malgré la présence d'environ 4.000 moutons.

» Rien de ce qui intéressait le public n'a été caché, et tout le monde a pu savoir, par les publications officielles et officieuses, que depuis l'ouverture du Sanatorium (1er février 1892), jusqu'à ce jour (23 avril 1894), on a constaté seulement, sur les 850,558 moutons qui y ont été introduits, quatre cas de fièvre aphteuse le 10 avril 1893, cinq cas le 6 avril 1894, un cas le 15 avril, et enfin, huit cas le 18 courant, soit en tout dix-huit cas, ou un cinquante millième environ.

» Le Sanatorium n'est pas dans le Marché de la Villette; *il est nécessaire de le dire pour rassurer les agriculteurs* qui auraient pu être émus par un tableau complètement inexact de la situation sanitaire. Le Sanatorium *est isolé: il est dans l'abattoir même de la Villette et les animaux, qui y sont dirigés en wagons plombés, sont débarqués sur un quai spécial et introduits par une voie absolument réservée à cet usage: il ne peut donc y avoir jamais contact entre les animaux du Marché et ceux du Sanatorium*, qui ne quittent cet établissement que pour être immédiatement sacrifiés.

» L'état sanitaire est donc satisfaisant au Sanatorium, et, sans relever les questions d'appréciation, ni le mobile du signataire de la communication qui vous a été faite, il m'a paru indispensable de vous signaler les rectifications qu'il importe, dans l'intérêt de la vérité, de faire connaître aux agriculteurs et consommateurs.»

BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours du 3 h.	Cours de clôt.
99 85	4 0/0	...	...	99 85	99 90	99 95
107 02	4 1/2 0/0	...	...	107 27	107 30	107 27
77 87	Italien	...	...	77 97	78 05	78 10
4010 ..	Banq. de France	...	...	...	...	...
	B. d'Escompte	...	...	...	...	...
671 ..	Banq. de Paris	...	...	673 ..	672 ..	675 ..
954 ..	Crédit Foncier	...	...	953 ..	953 ..	957 ..
743 ..	Créd. Lyonnais	...	...	744 ..	743 ..	743 ..
	Crédit Mobilier	...	...	...	...	...
1540 ..	Lyon	...	...	1540 ..	...	1540 ..
1863 ..	Nord	...	...	...	1861 ..	1865 ..
	Panama	...	...	...	...	...
2810 ..	Suez	...	...	2817 ..	2810 ..	2820 ..
	Tabacs	...	...	...	...	...
710 ..	Autrichiens	...	...	...	709 ..	708 ..
243 ..	Lombards	...	...	237 ..	242 ..	238 ..
100 ..	Nord Espagne	...	...	...	100 ..	98 ..
147 ..	Saragosse	...	...	...	144 ..	144 ..
524 ..	Méridionaux	...	...	525 ..	528 ..	526 ..
	Métaux	...	...	...	...	...
525 37	Egypte	...	...	524 37	523 75	525 68
97 7/16	Gongrels	...	...	97 1/32	97 1/8	97 7 16
23 65	Turc	...	...	23 65	23 65	23 75
613 48	Banq. Ottomane	...	...	633 30	634 06	633 12
64 3/32	Extérieure	...	...	64 5/16	66 3/32	64 1/4
373 42	Rio-Tinto	...	...	370 25	383 1/2	373 75
123 75	Tharsis	...	...	123 12	125 81	122 50
23 ..	Portugais	...	...	21 15/16	21 5/8	21 15/16
	Consolidés	...	...	...	...	...
	Russe 1880	...	...	...	...	...
99 60	Russe consolidés	...	...	99 40	99 40	99 90
86 90	Russe nouveau	...	...	86 45	86 25	86 30
	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	...
477 ..	Dynamite	...	...	477 ..	...	478 ..
	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
458 50	Alpines	...	...	458 12	...	458 12
447 ..	Câbles	...	...	...	...	447 ..
70 15	Russe Orient	...	...	70 25	69 85	70 10
	Impérial	...	...	...	508 ..	507 ..
	Mobilier espag.	...	...	...	...	...
	3 0/0 amortissables	...	...	...	...	...
	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
	Générale	...	...	...	...	...
499 25	Roubaix-T. 1893	...	...	...	...	499 25
	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
	Midi	...	...	...	...	...
	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
	Orléans	...	...	...	...	...
	Ouest	...	...	...	...	...
	Anglais	...	...	...	...	...
	Autriche or	...	...	...	...	...
	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
	Lille 1860	...	...	...	...	...
	Lille 1863	...	...	...	...	...
	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	...
	Téléphone	...	...	...	...	...
	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
	Cacérès	...	...	...	...	...
	Asturies	...	...	...	...	...
	Foncières 1885	...	...	...	...	...
	Rente Foncière	...	...	...	...	...
	Cacérès (act.)	...	...	...	...	...
	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
	Béthune	...	...	...	...	...
	Picardie	...	...	...	...	...
	Nord-Est	...	...	...	...	...
	Ouest ac	...	...	...	...	...
	Orléans (oblig.)	...	...	...	...	...
	Fives-Lille (obl.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 30 AVRIL

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 60, r. 400	113 50	113 50	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	...	504	Tramw. Nord.	...	432 50
» 68, r. 500	...	513	Union